

SONY

Le meilleur appareil photo dans un smartphone compact



Du 7 Juillet au 2 Septembre 2014

Sur l'achat d'un
XPERIA Z1
Compact



DAS **: 0,74 W/KG

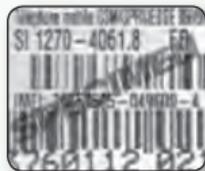
* Voir modalités au dos

**Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Pour l'achat d'un mobile Sony Xperia™ Z1 Compact de Sony dans les enseignes participantes à l'opération*, entre le 07/07/2014 et le 02/09/2014, Sony Mobile vous rembourse 50€ TTC sur le prix d'achat de votre mobile.

Complétez le bulletin ci-dessous en lettres majuscules et joignez :

- La copie de votre facture d'achat ou ticket de caisse datée en entourant la référence du Smartphone Xperia™ Z1 Compact.
- L'original du code code SI (code barre) du Xperia™ Z1 Compact à découper sur l'emballage, conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante (photocopies non acceptées) : 1279-7263 / 1279-7266 / 1279-7265 / 1279-7264
- Un Relevé d'Identité Bancaire comportant les codes IBAN et BIC



Renvoyez les documents demandés et le bulletin sous 15 jours ouvrés suivant la date de votre dernier achat (date d'achat du ticket de caisse ou facture d'achat et cachet de la poste faisant foi) à :

V477 - ODR 50€ Xperia Z1 Compact
SOGEC GESTION
91973 Courtaboeuf cedex

Service consommateur : 01 69 79 25 54

* Enseignes éligibles : Amazon / Boulanger / Cdiscount / Coriolis / Darty / Fnac / Gitem / LDLC / Lick / Materiel.net / Rue du Commerce / Téléphone Store / Topachat / Ubaldi / Vivre Mobile / Webdistrib / Welcom'

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Email :

Pour recevoir des informations sur Sony Mobile, cochez ci après

« Sony » est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2014 Sony Mobile Communications.

Remboursement effectué par virement sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre demande complète et conforme. Toute demande illisible, incomplète ou manifestement frauduleuse sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. Frais d'envoi non remboursés. Offre limitée à une seule demande de remboursement de 50€ par numéro de mobile et valable uniquement en France métropolitaine, en Corse et aux DOM TOM dans les boutiques ci-contre. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé 01 69 49 26 32
RCS Paris B439 961 905